

EXPERTISE  
CONSERVATION  
DIVERSITÉ  
INNOVATION

LA **SUISSE**  
CANDIDATE  
AU COMITÉ  
DU **PATRIMOINE**  
**MONDIAL**



**OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE**  
**SECTION CULTURE DU BÂTI**  
baukultur@bak.admin.ch

**OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT**  
**SECTION POLITIQUE DU PAYSAGE**  
bnl@bafu.admin.ch

**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES**  
**ÉTRANGÈRES, DIVISION ONU, SECTION UNESCO**  
sts.uno.unesco@eda.admin.ch

**DÉLÉGATION PERMANENTE DE LA SUISSE**  
**AUPRÈS DE L'UNESCO**  
paris.unesco@eda.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

design: supero.ch

**2025** ————— **2029**

# PATRIMOINE MONDIAL ENSEMBLE POUR UN AVENIR DURABLE

## EXPERTISE

### VALORISER LES COMPÉTENCES ET LA CONNAISSANCE

La Suisse entend promouvoir l'expertise tant au sein du Comité que parmi les gestionnaires de biens du patrimoine mondial, afin de répondre à la mission première de protection du patrimoine culturel et naturel du monde pour les générations futures de la Convention.

La Suisse s'engage à appuyer le renforcement des bases techniques au service de la crédibilité et de l'efficacité de la Convention, en continuant de soutenir les réunions spécialisées et le développement d'outils pragmatiques comme le manuel « Amélioration de notre patrimoine 2.0. ».

Objectif: optimiser à tous les niveaux les dialogues multi-acteurs, ainsi que le partage d'expériences et de connaissances pour un renforcement des capacités.

## DIVERSITÉ

### PROMOUVOIR LA REPRÉSENTATIVITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

La Suisse entend œuvrer à l'équilibre géographique et à la représentativité typologique des biens inscrits au patrimoine mondial, en commençant par la priorité Afrique de l'UNESCO, pour répondre à l'ambition de la Convention de célébrer la diversité et la solidarité.

La Suisse s'engage à promouvoir une approche participative visant à assurer une Liste du patrimoine mondial inclusive, qui appuie la compréhension mutuelle et soutienne la variété des expressions culturelles et des écosystèmes dans le monde.

Objectif: valoriser la Convention en tant que catalyseur de la protection et de la préservation de la culture et de la nature.

## CONSERVATION

### PRIORISER LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DES BIENS

La Suisse entend favoriser la conservation et la gestion des biens dans une perspective de développement durable et de résilience, ainsi que de prévention et de mitigation des risques liés aux catastrophes naturelles, aux conflits et aux situations d'urgence.

La Suisse s'engage à soutenir au sein du Comité les réflexions et les stratégies visant à relever les défis liés aux impacts du changement climatique et à l'évolution des contextes socio-économiques notamment, comme elle l'a fait en promouvant le patrimoine auprès des Conventions relatives à la biodiversité.

Objectif: guider les décideurs et gestionnaires de sites pour assurer la conservation du patrimoine culturel et naturel sur le long terme.

## INNOVATION

### ANCRER LE PATRIMOINE MONDIAL DANS LA MODERNITÉ

La Suisse entend renforcer le plaidoyer pour des politiques inclusives, qui intègrent le patrimoine culturel et naturel dans la planification des agendas nationaux et internationaux et établissent des liens avec les mécanismes touchant aux droits culturels et au droit à un environnement propre, sain et durable.

La Suisse s'engage à promouvoir le rôle du patrimoine pour un environnement de vie durable et de qualité, entre valorisation des traditions et prise en compte des réalités contemporaines, en proposant au Comité des concepts innovants tels que la « culture du bâti » (Baukultur).

Objectif: promouvoir le patrimoine culturel et naturel en tant que ressource essentielle au bénéfice des individus et des communautés.